



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

ADMISSIONS POUR LES FORMATIONS

Assistant de service social, Educateur spécialisé, Educateur de jeunes enfants

Vous avez moins de 26 ans et vous êtes :

- candidat bachelier
- bachelier pouvant transmettre un certificat de scolarité pour les années 2017-2018 ou 2018-2019
- étudiant en réorientation pouvant transmettre un certificat de scolarité pour les années 2017-2018 ou 2018-2019

ou

- candidat apprenti *

VOUS VOUS INSCRIVEZ SUR LA PLATEFORME PARCOURSUP

Vous pourrez formuler vos vœux du 22 janvier au 14 mars 2019 sur Parcoursup

Vous êtes :

- demandeur d'emploi
 - salarié
 - en service civique
- ou** ne relevant pas des critères de Parcoursup

VOUS VOUS INSCRIVEZ SUR LE SITE DE L'ÉCOLE

www.praxis.alsace

Vous pourrez vous inscrire à compter du 25 février jusqu'au 24 mars 2019

** nous attirons votre attention sur le fait que si vous candidatez sur Parcoursup sous le statut « apprenti » vous devrez obligatoirement justifier d'un employeur lors de votre entrée en formation faute de quoi vous ne pourrez pas intégrer l'école.*

.../...

Conditions d'inscription

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat.-
- être titulaire d'un diplôme - certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles - RNCP - de niveau IV minimum

et en capacité de produire les attendus du dossier et les documents correspondants demandés par l'École Supérieure de Praxis Sociale :

- pour les inscriptions sur Parcoursup les attendus sont indiqués sur la plateforme
- pour les inscriptions sur le site de l'école : CV, lettre de motivation, et toute pièce justifiant de votre situation

Modalités d'admission

Recevabilité du dossier de candidature et entretien individuel.

Coût de l'inscription : 150€.

Déroulement et attendus de l'épreuve :

Chaque candidat tire au sort un sujet de réflexion sur des questions de société. Il a 20 minutes pour préparer un argumentaire et donner son point de vue sur la thématique tirée au sort

Le candidat est reçu par un jury composé d'un professionnel en travail social et d'un psychologue. L'entretien de 40 minutes porte, dans un premier temps, sur la présentation par le candidat de sa réflexion sur le thème proposé puis dans un deuxième temps, le candidat exposera son projet de formation et ses motivations pour le métier choisi.

La capacité du candidat à se construire un argumentaire, en prenant appui sur des expériences vécues ou des références est attendue. Il devra mettre en avant son aptitude à soutenir sa réflexion personnelle et à entrer dans l'échange avec le jury.

Il est attendu qu'il fasse preuve d'ouverture aux autres, de qualités relationnelles ainsi que d'engagement dans la vie sociale. Sa curiosité et son intérêt aux questions de société et l'analyse qu'il pourra en donner seront appréciées. Des éléments de connaissance du métier sont attendus ainsi qu'une réflexion sur ses représentations.

